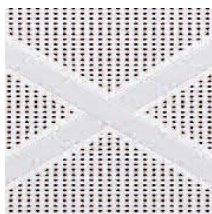
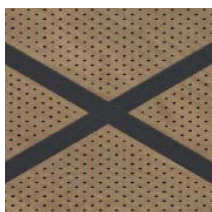


Descriptifs types



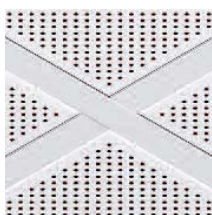
Cassette H0

Le plafond suspendu sera réalisé avec des dalles métalliques H0 de chez PLAFOMETAL 600 x 600 mm ou 1200 x 600 mm en acier prélaqué blanc ou gris 9006 de 5/10^{ème} d'épaisseur (pour l'aluminium, prélaqué blanc mat ou blanc brillant et 6/10^{ème} d'épaisseur) non perforé ou perforé. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine ou d'un matériau isolant assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation sera arrêtée sur les 4 côtés de la dalle. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures T15 ou T24 blanches ou de couleurs constituées de porteurs suspendus à la structure par fixation adaptée au support et d'entretoises de 1200mm et 600 mm. Une coulisse de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les dalles reposeront sur l'ossature qui restera apparente dans sa totalité. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1. Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Cassette H0 Silvametal®

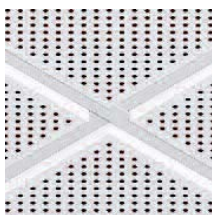
Le plafond suspendu sera réalisé avec des dalles métalliques H0 SILVAMETAL® de chez PLAFOMETAL 600 x 600 mm en acier revêtu d'un film PVC Erable teinté ou Poirier de 65/100^{ème} d'épaisseur non perforé ou perforé. Les bacs perforés seront revêtus d'un voile acoustique noir thermocollé en usine assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation 5% Ø2,5 en ligne sera arrêtée sur les 4 côtés de la dalle. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures T15 ou T24 noires ou grises 9006 constituées de porteurs suspendus. L'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les dalles reposeront sur l'ossature qui restera apparente dans sa totalité. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1. Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Cassette H2

Le plafond suspendu sera réalisé avec des dalles métalliques H2 de chez PLAFOMETAL 600 x 600 mm ou 1200 x 600 mm en acier prélaqué blanc ou gris 9006 de 5/10^{ème} d'épaisseur (pour l'aluminium, prélaqué blanc mat ou blanc brillant et 6/10^{ème} d'épaisseur) non perforé ou perforé. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine ou d'un matériau isolant assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation sera arrêtée sur les 4 côtés de la dalle. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures T24 blanches ou de couleurs constituées de porteurs suspendus à la structure par fixation adaptée au support et d'entretoises de 1200 mm et 600 mm. Une coulisse de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les dalles reposeront sur l'ossature, leur sous-face affleurant la face inférieure de l'ossature qui restera apparente dans sa totalité. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

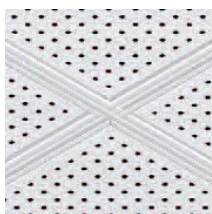
Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.

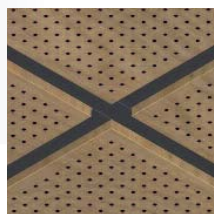


Cassette H8

Le plafond suspendu sera réalisé avec des dalles métalliques H8 de chez PLAFOMETAL 600 x 600 mm ou 1200 x 600 mm en acier prélaqué blanc ou gris 9006 de 5/10^{ème} d'épaisseur (pour l'aluminium, prélaqué blanc mat ou blanc brillant et 6/10^{ème} d'épaisseur) non perforé ou perforé. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine ou d'un matériau isolant assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation sera arrêtée sur les 4 côtés de la dalle. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures T15 ou T15 joint creux blanches ou de couleurs constituées de porteurs suspendus à la structure par fixation adaptée au support et d'entretoises de 1200 mm et 600 mm. Une coulisse de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les dalles reposeront sur l'ossature, créant un joint creux de 15 x 8 pour une pose sur T15 ou affleurant la face inférieure de l'ossature pour une pose sur T15 joint creux. L'ossature restera apparente dans sa totalité. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.

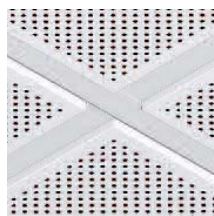




Cassette H8 Silvametal®

Le plafond suspendu sera réalisé avec des dalles métalliques H8 SILVAMETAL® de chez PLAFOMETAL 600 x 600 mm en acier revêtu d'un film PVC Erable teinté ou Poirier de 65/100^{ème} d'épaisseur non perforé ou perforé. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation 5% Ø2,5 en ligne sera arrêtée sur les 4 côtés de la dalle. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures T15 ou T15 joint creux, noires ou grises 9006 constituées de porteurs suspendus à la structure par fixation adaptée au support et d'entretoises de 1200 mm et 600 mm. Une coulisse de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les dalles reposeront sur l'ossature, créant un joint creux de 15 x 8 pour une pose sur T15 ou affleurant la face inférieure de l'ossature pour une pose sur T15 joint creux. L'ossature restera apparente dans sa totalité. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

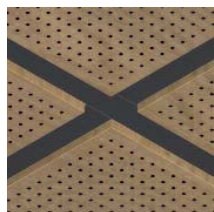
Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Cassette H9

Le plafond suspendu sera réalisé avec des dalles métalliques H9 de chez PLAFOMETAL 600 x 600 mm ou 1200 x 600 mm en acier prélaqué blanc ou gris 9006 de 5/10^{ème} d'épaisseur (pour l'aluminium, prélaquage blanc mat ou blanc brillant et 6/10^{ème} d'épaisseur) non perforé ou perforé. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine ou d'un matériau isolant assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation sera arrêtée sur les 4 côtés de la dalle. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures T24 blanche ou de couleurs constituées de porteurs suspendus à la structure par fixation adaptée au support et d'entretoises de 1200 mm et 600 mm. Une coulisse périphérique de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les dalles reposeront sur l'ossature, créant un joint creux de 24 x 9. L'ossature restera apparente dans sa totalité. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

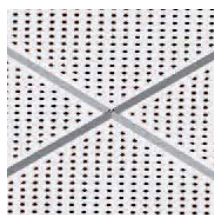
Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Cassette H9 Silvametal®

Le plafond suspendu sera réalisé avec des dalles métalliques H9 SILVAMETAL® de chez PLAFOMETAL 600 x 600 mm en acier revêtu d'un film PVC Erable teinté ou Poirier de 65/100^{ème} d'épaisseur non perforé ou perforé. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation 5% Ø2,5 en ligne sera arrêtée sur les 4 côtés de la dalle. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures T24 noires ou grises 9006 constituées de porteurs suspendus à la structure par fixation adaptée au support et d'entretoises de 1200 mm et 600 mm. Une coulisse de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les dalles reposeront sur l'ossature, créant un joint creux de 24 x 9. L'ossature restera apparente dans sa totalité. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

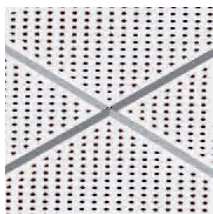
Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Monobac

Le plafond suspendu sera réalisé avec des dalles métalliques MONOBAC de chez PLAFOMETAL 600 x 600 mm ou 1200 x 600 mm en acier prélaqué blanc ou gris 9006 de 5/10^{ème} d'épaisseur (pour l'aluminium, prélaquage blanc mat ou blanc brillant et 6/10^{ème} d'épaisseur) non perforé ou perforé. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine ou d'un matériau isolant assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation sera arrêtée sur les 4 côtés de la dalle. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures constituées de primaires suspendus à la structure par fixation adaptée au support et de secondaires clipsés aux primaires tous les 600 mm. Une coulisse de même teinte que les bacs assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les dalles seront clipsées sur l'ossature et formeront un maillage au pas de 600 x 600 mm ou 1200 x 600 mm. L'ossature sera cachée dans sa totalité. La dépose des dalles pour accessibilité devra être effectuée avec précaution et l'utilisation de l'outil spécifique est vivement recommandée. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

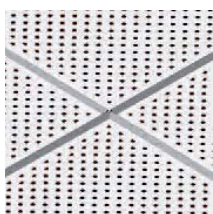
Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Monobac extérieur

Le plafond suspendu sera réalisé avec des dalles métalliques MONOBAC de chez PLAFOMETAL 600 x 600 mm ou 1200 x 600 mm en acier prélaqué blanc ou gris 9006 de 5/10^{ème} d'épaisseur (pour l'aluminium, prélaquage blanc mat ou blanc brillant et 6/10^{ème} d'épaisseur) non perforé ou perforé. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures constituées de primaires suspendus à la structure par fixation adaptée au support et de secondaires clipsés aux primaires tous les 600 mm avec l'accessoire de raccordement AC510. Une coulisse de même teinte que les bacs assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les dalles seront clipsées sur l'ossature et formeront un maillage au pas de 600 x 600 mm ou 1200 x 600 mm. L'ossature sera cachée dans sa totalité. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Monobac SF (Stable au Feu)

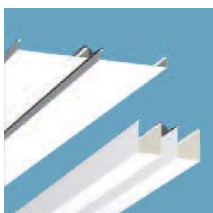
Idem Monobac mais tenir compte des spécifications inscrites sur les rapports de classement et d'essai de Stabilité au Feu 1/2 h



Lames Type R

Le plafond suspendu sera réalisé avec des lames 85R de chez PLAFOMETAL de largeur 85 mm à section arrondie en aluminium prélaqué ép. 5/10 ou 6/10. 1 face lisse ou perforées. 14 teintes au choix (Voir nuancier). Les lames se clipent sur le porteur PPA 85-15 pour un intervalle ouvert de 15 mm ou sur le PPA 90-5 pour un intervalle ouvert de 5 mm le démontage se fera par une légère pression latérale. Le vide de 15 mm pourra être fermé à l'aide d'un cache inter lame de la même teinte ou d'une autre couleur ou en déroulant un voile de verre noir non tissé. On assurera la correction acoustique par un matelas de laine de verre déroulé sur les lames. Une cornière ou une coulisse de rive assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68203 1 & 2 DTU 58.1

Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la société PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Lames Type U

Le plafond suspendu, sera réalisé avec des profilés horizontaux de type U de chez PLAFOMETAL appelés Lames U en Aluminium prélaqué épaisseur 5/10^{ème} ou 6/10^{ème} et dans certain cas en acier pour la robustesse. La hauteur des lames varie de 11 à 40 mm et la largeur de 30 à 185 mm formant des pas allant de 50 mm à 200 mm, la longueur se fait à la demande, les intervalles entre lames vont de 5 mm à 20 mm et peuvent être comblés par un interlame ou obstrué par un voile noir non tissé formant ainsi un joint creux plus prononcé ou de couleur. Des accessoires tels que trappes ou platines complètent la gamme. Des perforations avec un voile noir collé offre une meilleure acoustique.



Lames Type F

Le plafond suspendu sera réalisé avec des lames à joint creux fermé de 15 mm de chez PLAFOMETAL de largeur en sous face de 85 ; 135 ou 185 mm à section carrée en aluminium pré laqué ép. 5/10 ou 6/10. 1 face lisse ou perforées. 14 teintes au choix (Voir nuancier). Les lames se clipent sur le porteur PPA 85-15. On assurera la correction acoustique par un matelas de laine de verre déroulé sur les lames. Une cornière ou une coulisse de rive assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68203 1 & 2 DTU 58.1

Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la société PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Lames Type V

Le plafond suspendu, sera réalisé avec des profilés verticaux appelés Lame V100 en Aluminium pré laqué de chez PLAFOMETAL d'une hauteur 100 mm épaisseur 0,5 mm couleur double face blanc et Gris 9006, autres couleurs sur demande , hauteur 150 mm et 200 mm possible sur demande. La longueur selon la trame est comprise entre 1000 mm mini et 7000 mm environ. Le pas des lames est au minimum égal à la hauteur de la lame afin de cacher le plénum. Des raccords permettent de couvrir des plus grandes surfaces. Le plafond sera mis en œuvre par une pose de porteurs couleur noir tous les 1400 mm maximum suspendu à la structure par fixation adaptée au support perpendiculairement à la lame. La finition périphérique se fait sans accessoire par une simple coupe droite de la lame, un calepinage précis évite les coupes sur place grâce au recouvrement des lames les unes sur les autres. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1. Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.

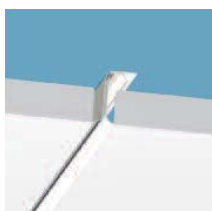


Modulbac F

Le plafond suspendu sera réalisé avec des panneaux métalliques clippés F de chez PLAFOMETAL de largeur 150 mm, 200 mm ou 300 mm en acier ou en aluminium prélaqué blanc ou gris 9006 (autres couleurs sur demande) de 5/10 ; 6/10 ou 7/10 (aluminium) d'épaisseur, non perforé ou perforés. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine ou d'un matériau isolant assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation sera continue dans la longueur et arrêtée sur la largeur du panneau. Les panneaux seront jointifs à angles chanfreinés et à recouvrements sur leurs côtés longitudinaux. Leurs extrémités sont à bouts ouverts. Le plafond sera mis en œuvre clippés sur son porteur invisible IPS/F pour former un ensemble plan et étanche à l'air, parfaitement adapté aux poses en extérieures. Une coulisse ou une cornière assurera la finition périphérique aux droits des murs et des cloisons. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2 DTU 58 -1.

Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire. Le plafond sera mis en œuvre par une pose de porteurs type PPA en acier ou aluminium de couleur noir avec un entraxe de 1200 mm selon le type de lame pour l'intérieur. Le porteur sera suspendu à la structure par fixation adaptée au support, le porteur sera mis avec précision perpendiculaire aux lames. La finition périphérique se fait par une cornière ou une coulisse permettant le placage de la lame pour une meilleure esthétique. La pose extérieure est aussi réalisable sous conditions plus restrictives. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

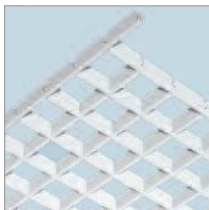
Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Panebac J

Le plafond suspendu, sera réalisé avec des profilés horizontaux Jointif de type J de chez PLAFOMETAL appelés Panebac J en Aluminium ou Acier pré laqué, épaisseur 5/10^{ème} à 7/10^{ème}. D'une hauteur de 30 mm pour une largeur de 150, 200 ou 300 mm et des longueurs sur demande pouvant aller de 1000 mm mini à 7000 environ. Un panel de perforation donne des performances acoustiques variés selon les types de perforation et le remplissage du bac laine ou voile acoustique. Les couleurs standards sont le blanc et le gris 9006 et plusieurs RAL. Le bac JC3 présente un ergot longitudinal qui forme un joint de 3 mm entre bac. Le bac JC15 forme un joint de 15 mm en offrant une bonne démontrabilité. Le plafond sera mis en œuvre par une pose de porteurs type PPH de hauteur 55 mm en acier ou en aluminium avec un entraxe de 1400 mm maxi pour l'intérieur, suspendu à la structure par fixation adaptée au support perpendiculairement aux bacs. La pose peut aussi se faire sans porteur pour des longueurs inférieures à 2400 mm (uniquement pour le bac 300 J et J3). La pose tramée implique la mise en place des porteurs. La finition périphérique se fait par une cornière joint creux Z40 ou L40 avec clips ou encore par une coulisse U 30 dans la même couleur permettant le placage de la lame pour une meilleure esthétique. La pose extérieure est réalisable sous des conditions différentes telles qu'entraxes porteurs plus serrés, éventuel tubage des tiges ou ossature primaire. Sur demande des accessoires facilitant le démontage sont liés à cette gamme. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

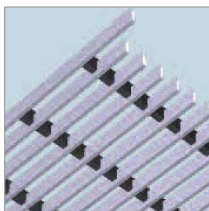
Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Grilum

Le plafond suspendu sera réalisé avec des grilles double peau GRILUM de chez PLAFOMETAL au format standard de 600 x 600 mm ou 600 x 1200 mm en aluminium prélaqué de 4/10^{ème} d'épaisseur, de couleur blanc RAL 9003, gris RAL 9006, noir RAL 9005, bleu RAL 5003, marron RAL 8014, beige RAL 1015 ou gris RAL 7015 (autres teintes nous consulter). Les mailles seront carrées ou rectangulaires au pas de 50/60/75/86/100/120/150 et 200 mm. Le plafond sera mis en œuvre sur un système constitué de porteurs et entretoises en forme de U invisibles (couleur et forme identique à la grille), suspendus à la structure par fixation adaptée au support. Une coulisse de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les grilles s'intégreront directement dans l'ossature. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

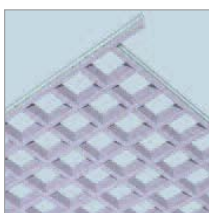
Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Grilam i

Le plafond suspendu sera réalisé avec des grilles double peau à hauteur décalée et effet linéaire GRILAM i de chez PLAFOMETAL aux formats standard de 1200 x 600 mm en aluminium prélaqué de 4/10^{ème} d'épaisseur, de couleur blanc RAL 9003, gris RAL 9006, noir RAL 9005, bleu RAL 5003, marron RAL 8014, beige RAL 1015 ou gris RAL 7015 (autres teintes nous consulter). Les grilles sont composées de profils formés en U épaisseur 5 ou 9 mm x 40 mm de hauteur 15 mm x 38 mm de haut. Les pas standards sont de 50/60/75/86/100/120/150 mm maintenu par l'élément 15 par un entraxe de 150/200 et 300 mm. Le plafond sera mis en œuvre sur un système constitué de porteurs et entretoises en forme de U invisibles (couleur et forme identique à la grille), suspendus à la structure par fixation adaptée au support. Une coulisse de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les grilles s'intégreront directement sur ou sous l'ossature selon le choix de finition. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.

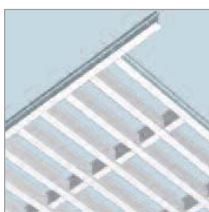


Grilax

Le plafond suspendu sera réalisé avec des grilles double peau avec ceinture GRILAX de chez PLAFOMETAL au format standard de 600 x 600 mm ou 1200 x 600 mm en aluminium prélaqué de 4/10^{ème} d'épaisseur, de couleur blanc RAL 9003, gris RAL 9006, noir RAL 9005, bleu RAL 5003, marron RAL 8014, beige RAL 1015 ou gris RAL 7015 (autres teintes nous consulter). Les grilles sont composées de profils formés en U de 15 mm de large et de 38 mm de hauteur. Les mailles seront carrées ou rectangulaires au pas de 60/75/86/100/120/150 et 200 mm. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures T15 blanches ou de couleurs constituées de porteurs suspendus à la structure par fixation adaptée au support et d'entretoises de 1200 mm et 600 mm. Une coulisse de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les grilles reposeront sur l'ossature, leur sous-face affleurant la face inférieure de l'ossature qui restera apparente dans sa totalité.

La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

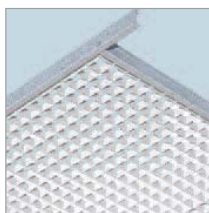
Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Grilam X

Le plafond suspendu sera réalisé avec des grilles double peau à hauteur décalée et effet linéaire GRILAM X de chez PLAFOMETAL au format standard de 600 x 600 mm ou 1200 x 600 mm en aluminium prélaqué de 4/10 d'épaisseur, de couleur blanc RAL 9003, gris RAL 9006, noir RAL 9005, bleu RAL 5003, marron RAL 8014, beige RAL 1015 ou gris RAL 7015 (autres teintes nous consulter). Les grilles sont composées de profils formés en U épaisseur 9 ou 15 mm x 40 mm de hauteur (pas) et 15 mm x 38 mm de hauteur (entraxe). Une ceinture périphérique borde la grille afin de l'intégrer dans une ossature T15. Les pas standards sont de 40/50/60/75/86/100/120/150 mm maintenu par l'élément haut avec un entraxe de 150/200 ou 300 mm. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures T15 blanches ou de couleurs constituées de porteurs suspendus à la structure par fixation adaptée au support et d'entretoises de 1200 mm et 600 mm. Une coulisse de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les grilles reposeront sur l'ossature, leur sous-face affleurant la face inférieure de l'ossature qui restera apparente dans sa totalité. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

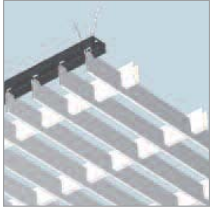
Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Monoline

Le plafond suspendu sera réalisé avec des grilles simple peau MONOLINE de chez PLAFOMETAL 600 x 600 mm ou 1200 x 600 mm (autres formats nous consulter) en aluminium prélaqué de 6/10^{ème} d'épaisseur, de couleur blanc RAL 9003-noir, RAL 9005. Les grilles sont composées de tôle plate de 20 mm de hauteur. Les mailles seront carrées au pas de 30mm (au format standard). Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures T15 ou T24 blanches ou noires constituées de porteurs suspendus à la structure par fixation adaptée au support et d'entretoises de 1200 mm et 600 mm. Une coulisse de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les grilles reposeront sur l'ossature, leur sous-face affleurant la face inférieure de l'ossature qui restera apparente dans sa totalité. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

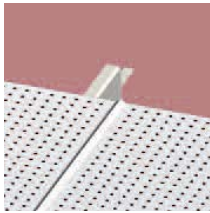
Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Grilam B

Le plafond suspendu sera réalisé avec des grilles double peau à hauteur décalée et effet linéaire GRILAM B de chez PLAFOMETAL aux formats standard de 1200 x 600 mm en aluminium prélaqué de 4/10^{ème} d'épaisseur, de couleur blanc RAL 9003, gris RAL 9006, noir RAL 9005, bleu RAL 5003, marron RAL 8014, beige RAL 1015 ou gris RAL 7015 (autres teintes nous consulter). Les grilles sont composées de profils formés en U épaisseur 5 ou 9 mm x 40 mm de hauteur et 15 mm x 38 mm de haut. Les pas standards sont de 50/60/75/86/100/120/150 maintenu par l'élément 15 par un entraxe de 150/200 et 300 mm. Le plafond sera mis en œuvre sur un système constitué de porteurs suspendus à la structure par fixation adaptée au support. Le porteur placé en partie supérieure permet à la grille de basculer dans le sens transversal et longitudinale. Les grilles s'intégreront directement sous l'ossature. Une coulisse de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

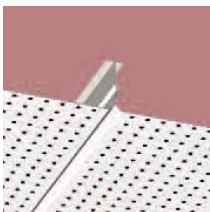
Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Pm10

Le plafond suspendu sera réalisé avec des panneaux métalliques autoportants Pm10 de chez PLAFOMETAL de largeur 150 mm, 200 mm ou 300 mm en acier prélaqué blanc ou gris 9006 de 5 ou 6/10^{ème} d'épaisseur (pour l'aluminium, prélaquage blanc ou gris 9006 en 7/10^{ème} d'épaisseur) non perforé ou perforé. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine ou d'un matériau isolant assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation sera continue dans la longueur et arrêtée sur la largeur du panneau. Les panneaux seront jointifs à angles chanfreinés. Leurs extrémités seront à bouts ouverts. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures adapté à la trame : cornière, cornière joint creux, T35, lisse plate, oméga. Une coulisse de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les dalles reposeront sur l'ossature qui restera apparente dans sa totalité.

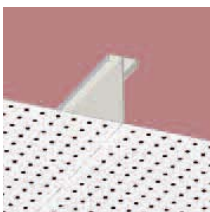
La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.



Pm12

Le plafond suspendu sera réalisé avec des panneaux métalliques autoportants Pm12 de chez PLAFOMETAL de largeur 300 mm en acier prélaqué blanc ou gris 9006 de 5/10^{ème} d'épaisseur (pour l'aluminium, prélaquage blanc et 5/10^{ème} d'épaisseur) non perforé ou perforé. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine ou d'un matériau isolant assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation sera continue dans la longueur et arrêtée sur la largeur du panneau. Les panneaux seront jointifs à angles chanfreinés et emboîtement par le biais de joncs d'étanchéité mâle et femelle sur leurs côtés longitudinaux. Leurs extrémités seront à bouts ouverts. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures adapté à la trame : cornière, cornière joint creux, T35, lisse plate, oméga. Une coulisse de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les dalles reposeront sur l'ossature qui restera apparente dans sa totalité. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

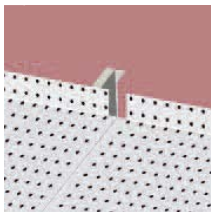
Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Pm8 SF (Stable au Feu) ■ ■ ■ ■

Le plafond suspendu sera réalisé avec des panneaux métalliques autoportants Pm8 SF (Stable au Feu) de chez PLAFOMETAL de largeur 300 mm en acier prélaqué blanc ou gris 9006 de 6/10^{ème} d'épaisseur non perforé ou perforé. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine ou d'un matériau isolant assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation sera continue dans la longueur et arrêtée sur la largeur du panneau. Les panneaux seront jointifs à angles vifs ou chanfreinés sur leurs côtés longitudinaux. Leurs extrémités seront à bouts ouverts ou à bouts relevés droits. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures type cornière ou cornière à becquet de dimension 30 x 30 mm et d'épaisseur 8/10^{ème}. Les dalles reposeront sur l'ossature qui restera apparente dans sa totalité. La longueur et le taux de perforation ainsi que la mise en œuvre du plafond devront tenir compte des spécifications inscrites sur les rapports de classement et d'essai de Stabilité au Feu 1/2 h et sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

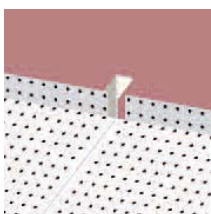
Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Pm2

Le plafond suspendu sera réalisé avec des panneaux métalliques autoportants Pm2 de chez PLAFOMETAL de largeur 300 mm ou 400 mm en acier prélaqué blanc ou gris 9006 de 5/10^{ème} ou 6/10^{ème} d'épaisseur non perforé ou perforé. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine ou d'un matériau isolant assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation sera continue dans la longueur et arrêtée sur la largeur du panneau. Les panneaux seront jointifs à angles vifs ou chanfreinés sur leurs côtés longitudinaux. Leurs extrémités seront soit : à bouts ouverts, bouts relevés droits ou bouts relevés en Z. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures adapté à la trame : cornière, cornière joint creux, T35, lisse plate, oméga, rail C ou profil aluminium extrudé. Une coulisse de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les dalles reposeront sur l'ossature qui restera apparente dans sa totalité. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

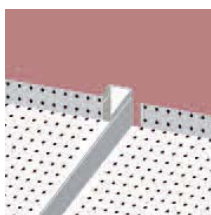
Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Pm3

Le plafond suspendu sera réalisé avec des panneaux métalliques autoportants Pm3 de chez PLAFOMETAL de largeur 300 mm ou 400 mm en acier prélaqué blanc ou gris 9006 de 5/10^{ème} ou 6/10^{ème} d'épaisseur non perforé ou perforés. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine ou d'un matériau isolant assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation sera continue dans la longueur et arrêtée sur la largeur du panneau. Les panneaux seront jointifs à angles vifs ou chanfreinés et à recouvrements sur leurs côtés longitudinaux. Leurs extrémités seront soit : à bouts ouverts, bouts relevés droits ou bouts relevés en Z. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures adapté à la trame : cornière, cornière joint creux, T35, lisse plate, oméga, rail C ou profil aluminium extrudé. Une coulisse de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les dalles reposeront sur l'ossature qui restera apparente dans sa totalité. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

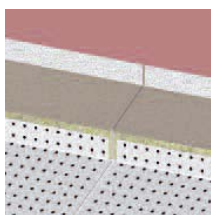
Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Pm4

Le plafond suspendu sera réalisé avec des panneaux métalliques autoportants Pm4 de chez PLAFOMETAL de largeur 300 mm ou 400 mm en acier prélaqué blanc ou gris 9006 de 5/10^{ème} ou 6/10^{ème} d'épaisseur non perforé ou perforé. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine ou d'un matériau isolant assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation sera continue dans la longueur et arrêtée sur la largeur du panneau. Les panneaux seront jointifs à angles vifs et formeront un joint creux de 15 x 30 sur leurs côtés longitudinaux. Leurs extrémités seront soit : à bouts ouverts, bouts relevés droits ou bouts relevés en Z. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures adapté à la trame : cornière, cornière joint creux, T35, lisse plate, oméga, rail C ou profil aluminium extrudé. Une coulisse de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les dalles reposeront sur l'ossature qui restera apparente dans sa totalité. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

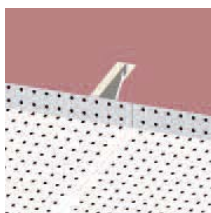
Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Pm5 Bac lourd à garnir

Le plafond suspendu sera réalisé avec des panneaux métalliques autoportants lourds Pm5 de chez PLAFOMETAL de largeur 300 mm ou 400 mm en acier prélaqué blanc ou gris 9006 de 6/10^{ème} d'épaisseur non perforé ou perforé. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine ou d'un matériau isolant assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. Ces bacs seront garnis d'un isolant de 25 mm, recouvert d'une plaque de plâtre de 13 mm reposant sur des pattes rabattables assurant ainsi l'isolement latéral entre locaux. La perforation sera continue dans la longueur et arrêtée sur la largeur du panneau. Les panneaux seront jointifs à angles vifs ou chanfreinés sur leurs côtés longitudinaux. Leurs extrémités seront soit : à bouts ouverts, bouts relevés droits ou bouts relevés en Z. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures adapté à la trame : cornière, cornière joint creux, lisse plate, oméga, rail C ou profil aluminium extrudé. Une coulisse de même teinte que l'ossature assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. Les dalles reposeront sur l'ossature qui restera apparente dans sa totalité. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

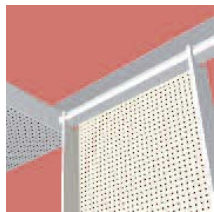
Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Horus

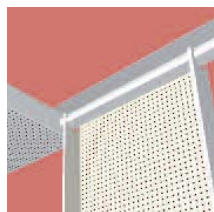
Le plafond suspendu sera réalisé avec des panneaux métalliques autoportants HORUS de chez PLAFOMETAL en acier prélaqué blanc ou gris 9006 de 5/10^{ème} ou 6/10^{ème} d'épaisseur non perforé ou perforé de largeur 300 mm, 400 mm ou 600 mm par une longueur adaptée à la trame sans excéder les limites d'auto portance. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine ou d'un matériau isolant assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation sera continue dans la longueur et arrêtée sur la largeur du panneau. Les panneaux seront jointifs à angles vifs sur leurs côtés longitudinaux. Leurs extrémités seront à bouts relevés. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures cachées, constituées d'un porteur en aluminium extrudé, laissant libre la dépose ultérieure du plafond. Une coulisse de même teinte que l'ossature ou un profil de rive caché formant joint creux ouvert assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



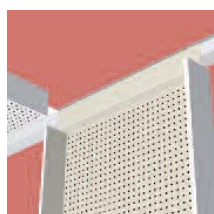
Orial

Le plafond suspendu sera réalisé avec des panneaux métalliques autoportants, ouvrants et basculants ORIAL de chez PLAFOMETAL en acier prélaqué blanc ou gris 9006 de 6/10^{ème} ou 75/100^{ème} d'épaisseur non perforé ou perforé de largeur 300 mm, 400 mm ou 600 mm et de 50 mm de hauteur. La longueur sera adaptée à la trame de la circulation sans excéder les limites d'auto portance. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine ou d'un matériau isolant assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation sera continue dans la longueur et arrêtée sur la largeur du panneau. Les panneaux seront jointifs à angles vifs sur leurs côtés longitudinaux. Leurs extrémités seront à bouts relevés droits. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures cachées, constituées de profils en acier prélaqué 10/10^{ème} 40 x 45 x 29 x 12 assurant le pivotement et l'accrochage des bacs sans sens d'ouverture. Ces profils seront vissés à une plage de rattrapage en acier prélaqué 10/10^{ème} fixée au support vertical. Un joint creux ouvert de 25 mm assurera la jonction entre les bacs et les parois. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1. Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Orial SF (Stable au Feu) ■ ■

Idem Orial mais tenir compte des spécifications inscrites sur le PV de classement pour la Stabilité au Feu 1/2h.



Aries

Le plafond suspendu sera réalisé avec des panneaux métalliques autoportants, ouvrants et basculants ARIES de chez PLAFOMETAL en acier prélaqué blanc ou gris 9006 de 6/10^{ème} ou 75/100^{ème} d'épaisseur non perforé ou perforé de largeur 300 mm, 400 mm ou 600 mm et de 50 mm de hauteur. La longueur sera adaptée à la trame de la circulation sans excéder les limites d'auto portance. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine ou d'un matériau isolant assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation sera continue dans la longueur et arrêtée sur la largeur du panneau. Les panneaux seront jointifs à angles vifs sur leurs côtés longitudinaux. Leurs extrémités seront à bouts relevés en Z. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures apparentes, constituées de profils en acier prélaqué 75/100^{ème} de 30 mm de largeur visible et de même teinte que les bacs. Ces profils assureront d'un côté le pivotement et de l'autre l'accrochage et l'alignement des bacs. Un joint creux fermé de 20 mm assurera la jonction entre les bacs et les profils. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1. Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Axess

Le plafond suspendu sera réalisé avec des panneaux métalliques autoportants, ouvrants et basculants AXESS de chez PLAFOMETAL en acier prélaqué blanc ou gris 9006 de 6/10^{ème} ou 75/100^{ème} d'épaisseur non perforé ou perforé de largeur 300 mm, 400 mm ou 600 mm et de 50 mm de hauteur. La longueur sera adaptée à la trame de la circulation sans excéder les limites d'auto portance. Les bacs perforés seront équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine ou d'un matériau isolant assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation sera continue dans la longueur et arrêtée sur la largeur du panneau. Les panneaux seront jointifs à angles vifs sur leurs côtés longitudinaux. Leurs extrémités seront à bouts relevés en Z. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures cachées, constituées d'équerres fixées à la paroi verticale et permettant la reprise en sous face d'un oméga sur lequel coulisseront des pattes munies d'axes en acier de 10 mm. Les bacs seront fixés à ces axes et des clips de maintien assureront leur accrochage et le pivotement. Une cornière de rive de même teinte que les bacs assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons en préservant un joint creux fermé de 20 mm. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1. Pour toute application spécifique, l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.



Translabac

Le plafond suspendu sera réalisé avec des panneaux métalliques autoportants, ouvrants et coulissants TRANSLABAC en acier prélaqué blanc ou gris 9006 de 6/10^{ème} ou 75/100^{ème} d'épaisseur non perforé ou perforés de chez PLAFOMETAL. De largeur 300 mm, 400 mm ou 600 mm et de 35 mm de hauteur. La longueur sera adaptée à la trame de la circulation sans excéder les limites d'auto portance. Les bacs perforés pourront être équipés d'un voile acoustique noir thermocollé en usine ou d'un matériau isolant assurant l'absorption acoustique de l'ensemble. La perforation sera continue dans la longueur et arrêtée sur la largeur du panneau. Les panneaux seront jointifs à angles vifs sur leurs côtés longitudinaux. Leurs extrémités seront à bouts relevés en Z crochet. Le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossature apparente, constituée de profils en acier prélaqué 10/10^{ème} de 30 mm de largeur visible ou sur un profil aluminium extrudé pour pose tramée, ces profils seront de même teinte que les bacs. Ces profils assureront le repos et l'alignement des bacs, pour une pose en circulation, ils seront liaisonnés par boulonnage à une plage de 40 X 45 mm fixée à la paroi, ménageant un joint creux de rattrapage. Les bacs pourront être déplacés par soulèvement puis reposeront et glisseront sur le pli supérieur du profil de maintien. La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1&2, DTU 58.1.

Pour toute application spécifique l'utilisateur devra s'assurer auprès de la Sté PLAFOMETAL que les caractéristiques techniques sont conformes à l'usage qu'il souhaite en faire.